

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI

ANNÉE 2011

Mesdames, Messieurs,

L'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* requiert que le maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité avant l'adoption du prochain budget. C'est donc avec plaisir que je vous présente ce rapport annuel qui porte sur différents aspects comme le prévoit la loi, à savoir :

- *Les derniers états financiers de la municipalité au 31 décembre 2010 ;*
- *le dernier rapport du vérificateur ;*
- *les réalisations importantes de l'année en cours ;*
- *le dernier programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 ;*
- *les résultats anticipés de l'exercice financier 2011 ;*
- *les orientations générales du budget 2012 ;*
- *les orientations du prochain programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 ;*
- *la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal ;*
- *la liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$.*

Les derniers états financiers au 31 décembre 2010

Les informations financières de la Ville de Dolbeau-Mistassini sont consolidées et les organismes contrôlés sont Gestion Arpidôme inc. et la corporation de gestion de la salle de spectacle.

a) **Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (consolidé) :**

L'exercice financier 2010 s'est soldé par un excédent des recettes sur les dépenses et affectations de 893 045 \$ ce qui représentait environ 4,28 % des dépenses réelles de 20 856 481 \$.

Le tableau qui suit donne les principaux chapitres de recettes et de dépenses :

Recettes & affectations	Budget 2010 Officiel	Réalisations administration municipale au 31-12-10	Réalisations consolidées au 31-12-10
Taxes	14 840 944 \$	15 198 922 \$	15 198 922 \$
Paielements tenant lieu de taxes	1 412 632 \$	1 444 862 \$	1 444 862 \$
Transferts	1 299 033 \$	2 089 949 \$	2 089 949 \$
Services rendus	700 999 \$	769 392 \$	1 737 590 \$
Imposition de droits	205 500 \$	316 288 \$	316 288 \$
Amendes et pénalités	260 000 \$	255 764 \$	255 764 \$
Intérêts	125 585 \$	243 315 \$	243 315 \$
Autres revenus	139 112 \$	462 836 \$	462 836 \$
Total des recettes & affectations	18 983 805 \$	20 781 328 \$	21 749 526 \$

Dépenses & affectations	Budget 2010 Officiel	Réalisations administration municipale au 31-12-10	Réalisations consolidées au 31-12-10
Administration générale	2 593 119 \$	2 624 371 \$	2 679 460 \$
Sécurité publique	2 586 639 \$	2 650 264 \$	2 754 018 \$
Transport	3 713 045 \$	3 469 411 \$	4 419 544 \$
Hygiène du milieu	3 318 085 \$	3 375 598 \$	4 368 954 \$
Santé et bien-être	99 696 \$	83 947 \$	83 947 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 201 750 \$	1 174 724 \$	1 223 507 \$
Loisirs & culture	2 617 175 \$	2 730 939 \$	4 248 773 \$
Frais de financement	834 389 \$	813 243 \$	825 364 \$
Amortissement des immobilisations	2 376 682 \$	2 718 929 \$	
Conciliation à des fins fiscales :			
Immobilisations	(2 376 682 \$)	(2 758 540 \$)	(2 761 100 \$)
Remboursement dette long terme	1 555 667 \$	1 563 992 \$	1 563 992 \$
Autres transferts à l'état des activités d'investissement	352 244 \$	1 308 775 \$	1 308 775 \$
Surplus (déficit) accumulé non affecté		(20 204 \$)	(20 204 \$)
Surplus accumulé affecté, réserves financières et fonds réservés	111 996 \$	161 451 \$	161 451 \$
Excédent des dépenses et affectations	18 983 805 \$	19 896 900 \$	20 856 481 \$
RÉSULTAT NET de fonctionnement à des fins fiscales		884 428 \$	893 045 \$

L'état de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté consolidé au 31 décembre 2010 était le suivant :

Excédent accumulé non affecté au 1^{er} janvier 2010	1 108 671 \$
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2010	1 682 716 \$

b) Les actifs non financiers :

Au 31 décembre 2010, la valeur des actifs non financiers de la municipalité s'élevait à 77 127 818 \$ en hausse de 8 190 655 \$ par rapport à 2009 soit une augmentation de 11,89 % au cours de l'année 2010. Cette augmentation est due en grande partie à l'acquisition de nouvelles immobilisations ainsi que la réfection d'immobilisations déjà existantes telles que la réfection des arénas, la construction et l'aménagement du nouveau camping Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean, l'achat de diverses machineries et autres.

c) La dette à long terme :

L'endettement total net à long terme consolidé de la municipalité est passé de 16 543 021 \$ au 31 décembre 2009 à 17 723 387 \$ au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 1 180 366 \$ ou + 7,14 %. Le ratio de la dette à long terme sur la valeur imposable des immeubles s'élevait au 31 décembre 2010 à 2,32 % alors qu'il était de 2,57 % au 31 décembre 2009.

Le dernier rapport du vérificateur

La firme Roberge, Paradis et Castonguay SENC, a émis le 31 mars 2011, un rapport portant sur la vérification des états financiers de la municipalité. Ce rapport mentionnait que lesdits états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Dolbeau-Mistassini et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les réalisations importantes de 2011

À chaque année, je profite de l'occasion qui m'est donnée, pour vous faire part des principales réalisations de votre équipe municipale au cours de la présente année financière. Je débiterai donc par celles qui ont le plus marqué la dernière année.

Tout d'abord parlons du travail du comité complexe intégré Dolbeau-Mistassini. Les résultats tant attendus semblent se pointer à l'horizon quoi qu'il n'y ait rien de gagner encore. Nous avons bon espoir que le travail et l'énergie que les gens dédiés à la cause ont investis tout au cours des dernières années finissent par produire les fruits escomptés, soit la réouverture de la papeterie. Cela démontrerait que nous avons eu raison de croire que nous avons localement tous les ingrédients pour développer un complexe industriel forestier intégré capable de répondre aux exigences futures de l'industrie.

Pour ce qui est du comité aluminerie, les études et diverses analyses se poursuivent et nous espérons qu'elles mèneront ultimement à un projet concret pour les prochaines années. De notre côté, le comité pour le développement d'un parc industriel régional ne ménage pas ses efforts pour la réalisation d'un parc pouvant accueillir de l'industrie lourde. Nous savons cependant que le succès de ce projet passe obligatoirement par la construction d'un pont ferroviaire qui relierait nos deux secteurs.

Après environ deux ans de travaux, la Ville de Dolbeau-Mistassini sera en mesure d'offrir à sa population, dès décembre 2011, deux arénas entièrement rénovées. Cet investissement global de plus de huit millions de dollars permettra aux adeptes d'activités sur glace de pouvoir compter sur des installations de très grande qualité qui respecteront désormais les normes de construction et surtout environnementales. Ces travaux n'auraient cependant pas été possibles sans la participation financière de nos deux paliers de gouvernements que je tiens encore à remercier.

Le développement de l'industrie touristique dans notre milieu passe, entre autres, par l'augmentation d'hébergement, et le projet du Centre touristique Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean cadre dans cette optique. Nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'ouvrir notre camping au cours de l'été 2011, mais nous avons tout de même pu expérimenter la location de notre complexe de chalets, ce qui nous a été fort bénéfique à la préparation de la prochaine saison. Nous avons bien hâte de procéder à l'ouverture officielle de ce site enchanteur au printemps prochain.

Maintenant, jetons un regard particulier du côté de chacun des services de la ville (par ordre alphabétique) :

Direction générale et ressources humaines

Le directeur général d'une municipalité est chargé de la direction de l'administration municipale. Monsieur Frédéric Lemieux doit veiller à la mise en œuvre, à travers les différents services ou organismes associés de la ville, des orientations, des projets et des décisions du conseil municipal. L'année 2011 en fut une des plus remplies avec plus de 600 directives (résolutions, orientations, etc.) provenant du conseil dont notre directeur général a dû coordonner l'exécution. À la demande du conseil, il siège également sur plusieurs comités et commissions dont, entre autres :

- le comité complexe intégré ;
- le comité aluminerie ;
- la table de concertation commerciale ;
- le comité infrastructure pour la réalisation d'un parc industriel régional ;
- la corporation de gestion de la salle de spectacle.

Notre directeur général mène également de front la gestion des ressources humaines de la Ville de Dolbeau-Mistassini. Le fait saillant de l'année 2011 aura certes été la signature de la nouvelle convention collective de travail du personnel cols bleus et cols blancs de la Ville de Dolbeau-Mistassini le 18 juillet dernier. Le travail soutenu du comité de négociations aura permis la refonte complète de la convention. De plus, il a dû procéder à plus d'une dizaine de processus de dotations en personnel.

Gestion Arpidôme inc.

Comme vous le savez, Gestion Arpidôme est l'organisme à but non lucratif qui a le mandat de gérer, en grande partie, les activités culturelles, communautaires, de plein air et sportives de la municipalité. Le directeur général de Gestion Arpidôme, monsieur Claude Godbout, doit donc s'assurer de son bon fonctionnement et de la réalisation des divers mandats qui lui sont confiés par la ville.

Entre autres, il a travaillé en juin dernier à la présentation de la première fête nationale du Québec sur le site du parc de la Pointe-des-Pères où la population était invitée, et ce

gratuitement, à assister à des spectacles professionnels de qualité et des feux d'artifice de toute beauté. Cet événement d'envergure a su rassembler plus de 5 000 personnes, un signe de son succès sans précédent que j'espère bien revoir l'an prochain.

Il a aussi participé activement à la mise en œuvre d'une toute nouvelle entente estivale entre le bureau d'information touristique, la Maison du vélo et la Galerie d'arts-produits du terroir qui a permis à plus de 17 000 visiteurs et visiteuses de pouvoir obtenir des services communs sous un même toit.

L'été 2011 aura également été témoin de la mise en place d'un tout nouveau système d'éclairage pour le terrain de soccer du parc Lions. Ce projet, coordonné par monsieur Godbout, aura permis à nos équipes locales de continuer à performer dans la ligue régionale puisqu'il s'agissait d'une condition essentielle à la poursuite des activités sur ce terrain. Fait impressionnant, cet investissement aura été financé en presque totalité par des contributions de généreux commanditaires qui croient au développement sportif de nos jeunes.

Enfin, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons, au cours de la dernière année, procédé aux travaux de réfection de l'aréna du secteur Dolbeau. Monsieur Paul Morel, directeur aux équipements et à l'animation sportive, a participé activement à ces travaux et a travaillé, de concert avec notre directeur de l'ingénierie, pour s'assurer que ce projet se réalise en respectant nos attentes et celles des utilisateurs.

Salle de spectacle

La corporation de gestion de la salle de spectacle a comme mandat la gestion et le développement de la salle de spectacle Desjardins Maria-Chapdelaine et son foyer. Tout au long de l'année 2011, son directeur monsieur Serge Minville ainsi que son équipe, ont travaillé pour rendre possibles les quelques 125 représentations de toutes sortes à l'intérieur de notre salle. D'ailleurs, monsieur Minville doit, entre autres, s'assurer de maintenir une équipe technique qualifiée composée à 100 % de jeunes provenant de l'école Le Tournant. Je suis donc d'autant plus fier de souligner que, selon les directeurs techniques de tournées qui viennent chaque année se produire chez nous, notre équipe se classe parmi les bonnes équipes techniques à la grandeur du Québec.

De plus, notre directeur travaille au développement des artistes locaux de par la production de spectacles et d'événements comme le Bal de Noël et la mise sur pied de la production *Nos Divas* et le groupe gagnant du concours Dédé Fortin *Racine Rose*. Il a participé également à la mise en branle de la nouvelle ligue d'improvisation dolmissoise (LID), au développement des spectacles au Centre touristique Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean et aux spectacles présentés lors de la fête nationale au Parc de la Pointe-des-Pères.

Service des corporations

Le Service des corporations est le lien entre la municipalité et les divers organismes et événements qui demandent un support, qu'il soit sous forme monétaire ou de services. Le directeur aux corporations, monsieur Carold Sasseville, assure donc la représentation de la ville à différentes tables locales. Son implication permet ainsi de bien suivre les dossiers qui lui sont confiés par le conseil. Notons principalement cette année :

- la relance du Festival de contes et légendes et de la Randonnée du conteur sur le site du Centre touristique Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean ;
- le soutien à la présentation de la 40^{ième} édition du festival Western ;
- la restructuration du Centre Do-Mi-Ski, et
- la collaboration avec la direction générale de la Société de gestion environnementale sur divers mandats qui leur sont confiés par la ville.

Au cours de la dernière année, monsieur Sasseville a tout particulièrement participé à la finalisation du projet du camping Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean ainsi qu'à l'achat des équipements qui vont permettre l'ouverture dudit camping au printemps prochain.

Il a également participé à l'intégration des nouveaux concessionnaires du centre touristique, madame Suzanne Verreault et monsieur Daniel De Bellefeuille, et au retour du théâtre d'été qui fut, pour nous tous et toutes, une grande source de fierté. Bravo en passant à monsieur Mathieu Savard et à toute son équipe pour ce beau succès.

Service des finances

Le Service des finances, mené par sa directrice madame Suzy Gagnon, est responsable de la gestion de la santé financière de la municipalité. L'un de ses principaux objectifs est de s'assurer du respect du cadre financier fixé par le conseil lors de l'établissement du budget.

Madame Gagnon est donc appelée, tout au long de l'année, à supporter les différents services de la ville sur le caractère financier de leurs projets. Plus particulièrement en 2011, elle a participé :

- aux négociations de la convention collective de travail du personnel cols bleus et cols blancs ;
- au suivi administratif des différents projets d'investissement subventionnés (arénas, camping Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean, rues Évans et du Parc) ;
- à la mise en application de la nouvelle politique de gestion contractuelle ;
- au démarrage et à la mise en route du nouveau système de réservation des chalets locatifs, et
- au suivi des dossiers avec la Régie des matières résiduelles.

Service des technologies de l'information (TI)

Le Service des technologies de l'information (TI) est sous la direction des finances, mais il est directement dirigé par le responsable des technologies de l'information, monsieur Bernard Brassard. Ce dernier a poursuivi cette année encore, ses efforts dans le support et la maintenance du parc informatique de la ville et de la MRC, mais également de la Ville de Normandin. En effet, il faut souligner cette année, l'arrivée de la Ville de Normandin dans notre regroupement par la signature d'un nouveau protocole informatique Dolbeau-Mistassini – MRC – Normandin. Le responsable des TI a donc dû procéder à l'intégration de tous leurs équipements et progiciels informatiques. Cette entente, dont nous sommes extrêmement fiers, s'inscrit dans le désir de la Ville de Dolbeau-Mistassini de se doter, régionalement, de services plus structurés tout en maintenant l'effort fiscal de la Ville de Dolbeau-Mistassini ainsi que celui des autres partenaires.

Monsieur Brassard a également réalisé les mandats suivants :

- l'optimisation de notre réseau de fibres optiques ;
- l'intégration de quatre autres municipalités de la MRC au système de téléphonie IP ;
- l'implantation d'un logiciel de réservation pour les terrains de camping de Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean, des Chutes et de la Chute à l'ours ;
- l'implantation d'un accès à l'Internet sans fil au camping Vauvert, et
- l'installation d'une fibre optique à la chapelle sur le site de la Pointe-des-Pères.

Service du greffe

Le Service du greffe est responsable de la tenue des documents du conseil municipal et de leur suivi auprès de l'administration et de la population. Le greffier, maître André Coté dirige également les activités de la Cour municipale ainsi que la gestion des réclamations.

Il poursuit aussi les efforts de la ville en matière de gestion des documents, de nos transactions immobilières d'emprises et de servitudes. Il travaille sur les nombreux projets de règlements adoptés par la ville dont tout particulièrement cette année :

- l'adoption d'une nouvelle politique de gestion contractuelle et la mise en place des nouvelles obligations en matière d'octroi des contrats municipaux ;
- l'adoption d'un règlement pour autoriser la circulation des VTT aux centres-villes ;
- l'adoption du Code d'éthique et de déontologie pour les élus.

Maître Coté a également été particulièrement sollicité par les deux poursuites intentées en disqualification et dommages contre le maire où il a dû fournir une quantité innombrable de pièces et documents et qui l'ont obligé à siéger à la Cour pendant une trentaine de jours.

Service d'ingénierie

Encore une fois l'année 2011 fut très occupée pour le Service de l'ingénierie. Le directeur du service, monsieur Ghislain Néron, et son équipe ont notamment travaillé sur la réalisation des travaux des trois projets majeurs totalisant plus de dix millions de dollars en investissement soit :

- la réfection de l'aréna du secteur Dolbeau ;
- la finalisation des travaux du camping Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean, et
- la réfection des rues Évans et du Parc.

Le service d'ingénierie a également réalisé, au cours de la dernière année, des projets de moins grande envergure, mais qu'il est important de souligner comme :

- la réfection de l'éclairage du boulevard De Quen ;
- l'analyse, en collaboration avec le Service des travaux publics, des débits incendies de notre réseau municipal en vertu du schéma de couverture de risque incendie ;
- l'établissement des plans directeur d'aqueduc, et
- la finition de rues telle qu'établie dans les protocoles d'entente avec nos promoteurs de développements résidentiels.

Monsieur Néron siège également au comité aluminerie ainsi qu'à la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean à titre de représentant de la MRC Maria-Chapdelaine.

Service de sécurité incendie

L'équipe du Service de sécurité incendie avec à sa tête, le directeur monsieur Daniel Cantin, a su répondre, au cours de la dernière année, à l'ensemble des exigences du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

Plus spécifiquement le directeur a travaillé avec la firme RMS sur *l'Étude de protection globale incendie et classement d'assurance* dont le dépôt a été fait au printemps dernier. Je tiens donc à vous rappeler que, tel qu'annoncé à ce moment-là, la Ville de Dolbeau-Mistassini a effectivement amélioré sa cote incendie et qu'il est du devoir de chaque citoyen et citoyenne d'en faire part à son assureur afin de bénéficier d'une réduction de sa prime incendie.

Le service incendie a connu quelques départs d'importance cette année et la direction du service a dû procéder au remplacement de deux lieutenants, deux lieutenants éligibles et d'un pompier préventionniste ainsi que de confirmer l'embauche de monsieur Marc Houde au poste de chef à la prévention.

Enfin, beaucoup d'efforts ont été investis par l'équipe de direction pour obtenir une plus grande efficacité dans la gestion du travail de caserne et de prévention. D'ailleurs, nous avons réussi à augmenter considérablement le nombre d'inspections préventives qui se traduit directement par une baisse importante du nombre d'interventions incendie.

Service des travaux publics

Le Service des travaux publics, dirigé par monsieur Denis Boily, s'occupe principalement de l'entretien de l'ensemble des infrastructures appartenant à la municipalité. Cette année, c'est plus d'une trentaine de projets d'immobilisations qui ont été réalisés par le service pour permettre le maintien ou l'amélioration de nos infrastructures dont, entre autres :

- le remplacement de bornes incendie ;
- le remplacement du tablier du pont de la route de Vauvert ;
- de nombreux rapiécages à l'aide de notre récupérateur d'asphalte ;

- la réfection de diverses toitures et la protection des revêtements de bois extérieurs sur différents bâtiments ;
- la mise aux normes de la ventilation de l'atelier mécanique ;
- le remplacement de la galerie principale au Centre Do-mi-ski.

Également, le service a acquis, au cours de 2011, un logiciel d'entretien préventif qui permettra de faire un meilleur suivi des équipements et immeubles dont il a la gestion. Ce projet est intégré graduellement dans chacun des départements afin de bien répondre aux différents besoins et aux exigences spécifiques qui les caractérisent. Pour le service, cette gestion préventive est un virage stratégique qui lui permettra de faire mieux avec les ressources qui lui sont consenties.

Dans la même foulée des projets d'économie, le Département d'hygiène du milieu a réalisé la deuxième phase quinquennale de remplacement des pompes de ses stations de pompage pour des équipements à plus faible consommation énergétique. La mise en fonction et l'optimisation des systèmes à entraînement variable, permettra de dégager des réductions significatives de consommation électrique qui se traduiront par des économies au budget.

Du côté du Département de l'aménagement et l'entretien du territoire, le service s'est maintenant doté de nouvelles routes de déneigement. Ce changement a été apporté dans le cadre de la revue de méthodes de travail en viabilité hivernale débutée il y a maintenant deux ans dans le but d'augmenter l'efficacité d'exécution du déneigement.

Enfin, on ne pourrait passer sous silence les magnifiques résultats de notre service d'embellissement. La ville s'est d'ailleurs vu décerner un mérite horticole dans la catégorie commerciale, industrielle et institutionnelle par la Société d'horticulture de Dolbeau-Mistassini. Une reconnaissance bien méritée!

Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme est responsable de la gestion du territoire et il doit traiter chacune des demandes de permis et certificats en fonction du plan d'urbanisme de la ville et de la réglementation qui en découle. Il doit également tenir compte des lois et politiques provenant des différents ministères.

Que ce soit pour une demande de permis de construction ou de rénovation, de PIIA pour des projets aux centres-villes et dans le Quartier des Anglais, de dérogations mineures, d'amendements à la réglementation et j'en passe, le personnel en place tente toujours d'accompagner du mieux possible nos citoyens et citoyennes dans leur démarche. Cependant, il faut que leur projet respecte la réglementation municipale. Encore cette année, notre équipe d'inspecteurs et inspectrices en bâtiment a eu à traiter un bon nombre de projets majeurs qui leur ont demandé beaucoup d'efforts pour permettre leur réalisation à l'intérieur des paramètres administratifs et réglementaires de la ville.

En effet, le nombre de permis et certificats a augmenté cette année de 10 % pour la même période de référence l'année dernière. Par le fait même, on note une augmentation des investissements de 46 % ce qui représente environ 26,5 millions de dollars de travaux. Seulement pour le secteur résidentiel, le nombre de constructions de résidences unifamiliales a connu une hausse de 50 % avec un total de 28 unités en 2011.

Également, le travail a été poursuivi dans le cadre du processus d'amélioration continue de la réglementation d'urbanisme afin de mieux répondre aux besoins de la population. Le Service d'urbanisme a cependant été grandement sollicité cette année dans les dossiers de poursuites en Cour supérieure contre la ville, faisant en sorte de retarder l'échéance de livraison de ces modifications. Le personnel a dû fournir des efforts considérables afin de minimiser les impacts sur notre clientèle et les différents projets, mais nous avons dû fonctionner en mode priorité durant une bonne partie de la saison estivale.

Enfin, le Service d'urbanisme assiste le Comité consultatif d'urbanisme dans son mandat et fait le suivi administratif des dossiers qui lui sont soumis. Ce fut, encore une fois, une année très chargée pour ce comité de bénévoles. Je profite donc de l'occasion pour les remercier de leur implication au meilleur développement possible de notre ville.

Le dernier programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

Le programme triennal en immobilisations 2011-2012-2013 s'élevait donc à 9 805 128 \$. Pour l'année 2011, les investissements prévus représentaient une somme totale de 6 243 128 \$, lesquelles se détaillaient comme suit :

○ Immobilisations au fonds d'administration	787 362 \$
○ Immobilisations au fonds de roulement	192 650 \$
○ Achat d'équipements	128 800 \$

○ Achat de machinerie	259 733 \$
○ Travaux sur divers immeubles	152 500 \$
○ Finition de rues, bordures, éclairage, pavage	390 800 \$
○ Participation développement promoteurs	192 400 \$
○ Réfection de rues	77 600 \$
○ Aqueduc et égout (bouclage et divers travaux)	324 065 \$
○ Aqueduc et égout TECQ (rues Évans, du Parc et Renaud)	3 493 445 \$
○ Éclairage et projets spéciaux	243 773 \$

Les dépenses d'investissements nettes (après subventions) nécessitant du financement à long terme pour 2011 étaient de 1 317 000 \$.

Pour les années 2012 et 2013, les sommes prévues au programme triennal s'élevaient respectivement à 1 781 000 \$ pour chacune des deux années. Évidemment, pour ces deux dernières années, les investissements qui apparaissent ne sont qu'à titre indicatif puisqu'ils seront réévalués en totalité lors de l'exercice budgétaire en cours.

Il est à noter que des investissements de 66 162 \$ se sont ajoutés en cours d'année en achat de divers petits équipements. Combinés aux dépenses en immobilisations déjà adoptées, nous obtenons un total de 6 309 290 \$ pour l'année 2011.

Les résultats anticipés de l'exercice financier 2011

La Ville de Dolbeau-Mistassini a adopté, pour l'année 2011, un budget total de fonctionnement non consolidé de 19 979 783 \$. Les études budgétaires réalisées à ce jour laissent présager, à moins d'imprévus majeurs, que la municipalité devrait terminer l'exercice financier 2011 avec un surplus d'environ 616 400 \$, équivalant à environ 3 % du budget. Le solde du surplus accumulé non consolidé devrait se chiffrer à environ 1 363 946 \$, ce qui représente une marge de 6,7 % par rapport au budget de fonctionnement de l'année. La marge généralement suggérée est d'environ 5 %.

Les orientations générales du budget 2012

Comme à tous les mois de novembre et décembre de chaque année, le conseil municipal, avec la collaboration de l'ensemble de ses chefs de services, travaillent pour réaliser une des plus importantes tâches qui lui reviennent, soit celle de construire le budget de la

prochaine année. Pour avoir participé depuis mon entrée en poste à de nombreux exercices de la sorte, je peux vous dire que nous recevons, chaque année, beaucoup de nouvelles demandes en plus de celles qui ont été refusées par les années passées et qui nous sont ramenées. Vous comprendrez donc que nous ne pouvons pas répondre positivement à chacune d'entre elles, non pas parce que ces demandes ne sont pas importantes, mais bien parce que nous devons décider en fonction de nos disponibilités et de nos priorités.

Les choix que nous faisons sont parfois déchirants, mais ils sont toujours faits dans le même objectif qui m'anime depuis que je suis en poste, soit de préserver la qualité des services offerts tout en maintenant la dépense dans les limites de la capacité de payer des contribuables.

Les orientations du prochain programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

Parmi les décisions que nous aurons à prendre au cours des prochaines semaines, il y a bien entendu le choix des projets qui constitueront le prochain programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014.

Comme à chaque année, nous faisons face à une panoplie de demandes d'investissement en immobilisation provenant de chacun de nos services ou tout bonnement des organismes reliés à la municipalité. Ces demandes sont alors évaluées par notre équipe de fonctionnaires, et regroupées à l'intérieur d'un même tableau totalisant plus de 30 millions de dollars.

Nous devons donc par la suite établir les priorités afin de les faire entrer à l'intérieur de notre marge de manœuvre qui est ordinairement limitée à environ deux millions de dollars.

Comme vous le savez, la Ville de Dolbeau-Mistassini a investi au cours des dernières années dans des projets majeurs tels que :

- la réfection de nos deux aré纳斯 ;
- la réfection complète de quelques secteurs de notre réseau d'aqueduc ;
- la construction de la salle de spectacle, ainsi que

- l'aménagement du Centre récréotouristique Vauvert-sur-le-Lac-Saint-Jean.

Sans vouloir anticiper les décisions prises lors du processus budgétaire, je peux cependant vous dire que, pour la prochaine année, nous allons certainement poursuivre la mise en œuvre de notre plan directeur d'intervention en aqueduc et égout qui prévoit la conception des plans et devis de la rue Louis-Hémon en vue d'en planifier la réfection complète en 2013. Nous continuerons certainement de travailler sur une possible relocalisation de la caserne de pompier dans le secteur Dolbeau et nous devons nous pencher sérieusement sur l'état de notre réseau routier. Enfin, plusieurs équipements routiers nécessitent présentement des réparations majeures. Nous devons alors nous attendre à les remplacer à court terme.

J'anticipe donc, encore une fois, une année 2012 extrêmement chargée au niveau de la gestion de projets d'immobilisations. C'est pour cette raison qu'il faudra faire preuve d'une grande vigilance dans nos choix pour que ces derniers soient faits dans le meilleur intérêt de notre collectivité.

La rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux

En vertu du règlement 1321-07 de la ville, pour l'exercice financier 2011, la rémunération de base du poste de maire est de 58 227 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 14 151 \$, pour un total de 73 178 \$. La rémunération pour les membres du conseil a été fixée à 8 721 \$ à laquelle on ajoute une allocation de dépenses de 4 360 \$ pour un total de 13 081 \$.

Liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$

Je dépose par la même occasion, conformément aux dispositions de la loi, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a accordés depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'avais fait rapport de la situation financière.

Vous pourrez consulter cette liste ou en obtenir une copie en vous adressant au bureau du greffier de la municipalité au 1100, boulevard Wallberg, durant les heures normales d'ouverture.

En terminant, je profite du présent rapport pour remercier tout le personnel de la ville qui ne ménage aucun effort pour vous livrer la qualité de service à laquelle vous êtes en droit de vous attendre et qui, sous la direction de votre conseil municipal, contribue à faire de Dolbeau-Mistassini une ville qui rayonne sur toute une collectivité.

Georges Simard, maire
Ville de Dolbeau-Mistassini